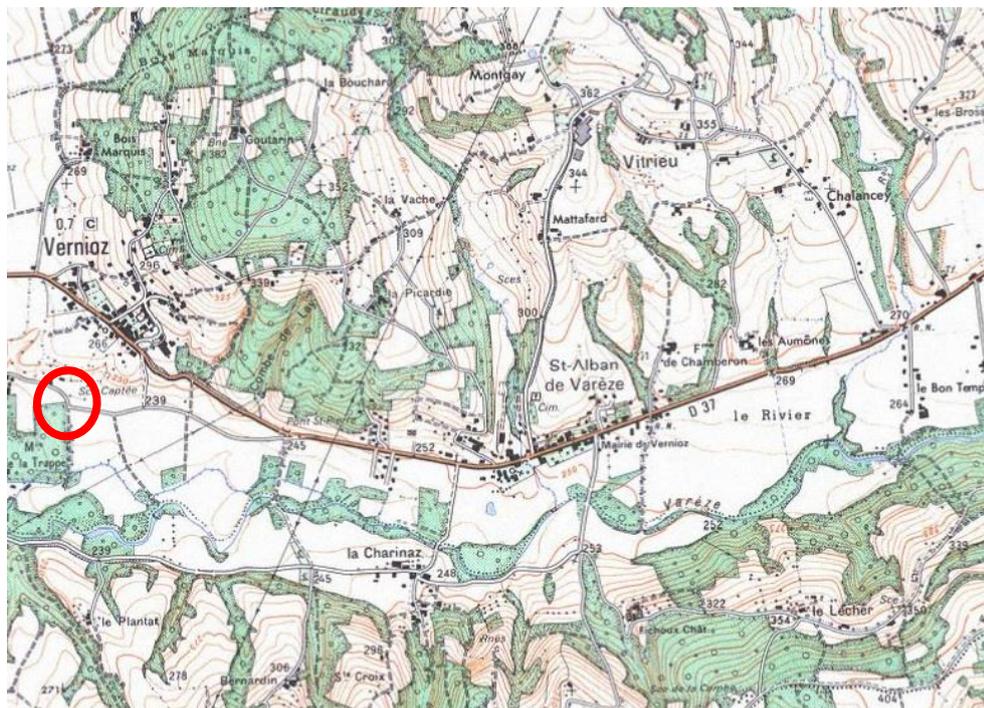


## NOTE DE PRÉSENTATION

**Objet :** Commune de VERNIOZ  
Opération n° 23-002-536  
Extension BT(S) poste de refoulement du Cortet EBER

**Localisation :**



**Contexte :** TE38 a reçu de la part d'ENEDIS une FPT n° DC24/115373, indiquant la nécessité de réaliser une extension BT depuis le poste la trappe pour l'alimentation d'un poste de refoulement situé route du pont de Saint-Pierre, suite à une demande de raccordement pour le compte de la communauté de communes EBER.

**Descriptif sommaire des travaux :**  
Extension BTS sur environ 60ml

**Montant prévisionnel de l'opération sous Maîtrise d'Ouvrage TE38 :**

Basse tension électrique :

**14 564€ TTC**

# TE38 - Chiffrage Fiche Propositions

Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 038-200085751-20240226-D\_2024\_038-DE



COMMUNE

COLLECTIVITE

Envoyé le

libellé

Affaire n° : 23-002-536

CCEBER

05/04/2023

Extension BT(S) poste de refoulement du Cortet EBER

nature	
<b>OPERATION :</b>	<b>EXT</b>
PRIX DE REVIENT	HT
Estimation Travaux	9 999
Estimation honoraires (estim. Travaux * 10%)	1 560
0	0
0	0
<b>Prix de revient HT</b>	<b>11 559</b>
<b>TOTAL A FINANCER</b>	
Prix de revient HT	11 559
TVA (20%)	2 312
<b>Frais TE38</b> (6% du prix de revient HT)	<b>694</b>
<b>Total à financer HT</b>	<b>12 253</b>
<b>TTC</b>	<b>14 564</b>
<b>FINANCEMENT</b>	
<b>Part TE38</b>	<b>80%</b>
base HT	
subvention	<b>9 247</b>
Participation tiers	0
Participation TCFE	0
TVA récup. par TE38	2 312
Prise en charge frais TE38	555
Part de	
<b>CCEBER</b>	<b>2 451</b>
dont fonctionnement	139
investissement	2 312

nature	
<b>OPERATION :</b>	<b>0</b>
PRIX DE REVIENT	HT
Estimation Travaux	0
Estimation honoraires (estim. Travaux * 10%)	0
0	0
0	0
<b>Prix de revient HT</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL A FINANCER</b>	
Prix de revient HT	0
TVA (20%)	0
<b>Frais TE38</b> (6% du prix de revient HT)	<b>0</b>
<b>Total à financer HT</b>	<b>0</b>
<b>TTC</b>	<b>0</b>
<b>FINANCEMENT</b>	
<b>Part TE38</b>	<b>0%</b>
base HT	
subvention	<b>0</b>
Participation tiers	0
Participation TCFE	0
TVA récup. par TE38	0
Prise en charge frais TE38	0
Part de	
<b>CCEBER</b>	<b>0</b>
dont fonctionnement	0
investissement	0

nature	
<b>OPERATION :</b>	<b>0</b>
PRIX DE REVIENT	HT
Estimation Travaux	0
Estimation honoraires (estim. Travaux * 10%)	0
0	0
0	0
<b>Prix de revient HT</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL A FINANCER</b>	
Prix de revient HT	0
TVA (20%)	0
<b>Frais TE38</b> (6% du prix de revient HT)	<b>0</b>
<b>Total à financer HT</b>	<b>0</b>
<b>TTC</b>	<b>0</b>
<b>FINANCEMENT</b>	
<b>Part TE38</b>	<b>0%</b>
base HT	
subvention	<b>0</b>
Participation tiers	0
Participation TCFE	0
TVA récup. par TE38	0
Prise en charge frais TE38	0
Part de	
<b>CCEBER</b>	<b>0</b>
dont fonctionnement	0
investissement	0

nature	
<b>OPERATION :</b>	<b>0</b>
PRIX DE REVIENT	HT
Estimation Travaux	0
Estimation honoraires (estim. Travaux * 10%)	0
0	0
0	0
<b>Prix de revient HT</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL A FINANCER</b>	
Prix de revient HT	0
TVA (20%)	0
<b>Frais TE38</b> (6% du prix de revient HT)	<b>0</b>
<b>Total à financer HT</b>	<b>0</b>
<b>TTC</b>	<b>0</b>
<b>FINANCEMENT</b>	
<b>Part TE38</b>	<b>0%</b>
base HT	
subvention	<b>0</b>
Participation tiers	0
Participation TCFE	0
TVA récup. par TE38	0
Prise en charge frais TE38	0
Part de	
<b>CCEBER</b>	<b>0</b>
dont fonctionnement	0
investissement	0

Pour la part TEL, la TVA = 20,00%  
Elle ne peut pas être récupérée par la collectivité

RECAPITULATIF DP ELEC	
<b>OPERATION TTC</b>	<b>14 564</b>
<b>Financement extérieur</b>	<b>12 114</b>
<b>Part collectivité</b>	<b>2 451</b>
frais TE38	139
<b>Contribution investissements</b>	<b>2 312</b>

Commentaires - possibilité étalement

RECAPITULATIF TEL	
<b>OPERATION TTC</b>	<b>0</b>
<b>Financement extérieur</b>	<b>0</b>
<b>Part collectivité</b>	<b>0</b>
frais TE38	<b>0</b>
<b>Contribution investissements</b>	<b>0</b>

Accusé de réception et Bon Pour Accord

Date :

Cachet et signature :

Suite à notre demande, TERRITOIRE ENERGIE ISERE (TE38) a étudié la faisabilité de l'opération présentée dans le tableau ci-joint, intitulée :

**Collectivité COMMUNAUTE DE COMMUNE  
CCEBER  
Affaire n° 23-002-536  
Extension BT(S) poste de refoulement du Cortet EBER**

**TE38 - TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE**

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ENEDIS, les montants prévisionnels sont les suivants :

1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	<b>14 564 €</b>
2 - le montant total de financement externe serait de :	<b>12 114 €</b>
3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à :	<b>139 €</b>
4 - la contribution aux investissements s'élèverait à environ :	<b>2 312 €</b>

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de :

- prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.
- de l'obligation d'engager le montant de la contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage au budget de la collectivité.

**LE CONSEIL**, ayant entendu cet exposé,

1 - **PREND ACTE** de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel : **14 564 €**  
Financements externes : **12 114 €**  
**Participation prévisionnelle : 2 451 €**  
(frais TE38 + contribution aux investissements)

2 - **PREND ACTE** de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour **139 €**  
Ce montant doit être engagé au budget de la collectivité.

**TE38 - TRAVAUX SUR RESEAU DE TELECOMMUNICATION**

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et l'opérateur ORANGE, les montants prévisionnels sont les suivants :

1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	<b>0 €</b>
2 - le montant total de financement externe serait de :	<b>0 €</b>
3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à :	<b>0 €</b>
4 - la contribution aux investissements s'élèverait à environ :	<b>0 €</b>

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de :

- prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.
- de l'obligation d'engager le montant de la contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage au budget de la collectivité.

**LE CONSEIL**, entendu cet exposé,

1 - **PREND ACTE** de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel : **0 €**  
Financements externes : **0 €**  
**Participation prévisionnelle : 0 €**  
(frais TE38 + contribution aux investissements)

2 - **PREND ACTE** de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour **0 €**  
Ce montant doit être engagé au budget de la collectivité.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE (LE PRESIDENT)

## ESTIMATION SOMMAIRE

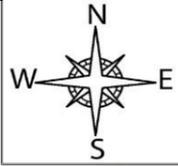
Affaire suivie par : Grégory RUBIO  
Marché 2018 - 2021 :lots 03

### Commune de VERNIOZ

Extension BT(S) poste de refoulement du Cortet EBER  
affaire 23-002-536

#### DEVIS RÉCAPITULATIF : ( basse tension )

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
<b>INSTALLATION DE CHANTIER</b>				
Installation de chantier souterrain	u	1	<b>1500</b>	1 500,00
Constat d'Huissier	m	60	<b>1,1</b>	66,00
<b>TRAVAUX ÉLECTRIQUES SOUTERRAINS</b>				
<b>Fourniture et déroulage câble.</b>				
BT 3 x 150 <sup>2</sup> +70 <sup>2</sup>	m	60	<b>19,20</b>	1 152,00
<b>Fourniture + pose janolène / tube</b>				
P.V. déroulage sous gaine	m	60	<b>2,50</b>	150,00
Janolène: Ø100/112	m	60	<b>4,90</b>	294,00
<b>Coffrets, socles, équipements.</b>				
Socle simple S20	u	1	<b>153,00</b>	153,00
Réhausse simple	u	1	<b>270,00</b>	270,00
Raccordement de câble <240 <sup>2</sup> sur grille	u	1	<b>79,00</b>	79,00
Support RMBT 3D	u	1	<b>123,00</b>	123,00
Module RMBT réseau 50 - 150 <sup>2</sup> tout compris	u	1	<b>115,00</b>	115,00
Module RMBT branchement tout compris	u	1	<b>314,00</b>	314,00
MALT	u	1	<b>126,00</b>	126,00
<b>TERRASSEMENTS COEF DIFFICULTE = 1.15</b>				
Accotement avec réfection bicouche	m	30	<b>51,75</b>	1 552,50
Voie communale réfection enrobé à chaud	m	30	<b>115,00</b>	3 450,00
<b>TOTAL GENERAL :</b>			<b>9 344,50 €</b>	
Imprévus et actualisation (+7%)			654,12 €	
<b>TOTAL GENERAL HT :</b>			<b>9 998,62 €</b>	



POSTE LA TRAPPE 38536P0025



CELLULE ER  
AFFAIRE DC24/115373

Commune de VERNIOZ

Nature du dossier : Demande de raccordement  
Nom du Demandeur : Communauté de  
Communes Bievre et Rhône  
Adresse projet : 32 route du Pont de Saint  
Pierre  
Projet : Alimentation d'un poste de  
refoulement et assainissement avec une  
puissance de 12 kva monophasé.

**TRAVAUX SOUS MOA TE 38 :**

- Extension de réseau sur environ 60 mètres.

**TRAVAUX SOUS MOA ENEDIS :**

- Le branchement individuel